

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



Le Secrétaire d'Etat des Affaires
Haut-Commissariat de l'Union

MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

OTTAWA, le 11 janvier 1953
AWATTO, January 11, 1953

No. 7-7

N° E-3

EXCELLENCE

MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE

Je vous prie de recevoir ci-joint le rapport de l'Union Sud-Africaine sur le développement de son économie. Ce rapport est le résultat de l'étude menée par l'Union Sud-Africaine en collaboration avec le Haut-Commissariat de l'Union Sud-Africaine à Ottawa. Le rapport est divisé en deux parties. La première partie traite de la situation économique de l'Union Sud-Africaine en 1952 et de ses perspectives pour l'année 1953. La deuxième partie traite de la situation économique de l'Union Sud-Africaine en 1953 et de ses perspectives pour l'année 1954. Le rapport est accompagné de deux tableaux. Le premier tableau donne les chiffres de la production industrielle de l'Union Sud-Africaine en 1952 et en 1953. Le deuxième tableau donne les chiffres de la production agricole de l'Union Sud-Africaine en 1952 et en 1953. Je vous prie de croire, Monsieur le Haut-Commissaire, à l'assurance de ma haute considération.

(Veuillez noter)

Le Gouvernement canadien convient que votre Note du 7 janvier 1953 et la présente réponse constituent un accord en vertu duquel le Gouvernement canadien accepte la proposition du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine que les marchandises canadiennes qui sont destinées à l'Union Sud-Africaine soient exemptées de droits de douane.

Pour le Secrétaire d'Etat
des Affaires extérieures

YANKEE P. D. A.

A. D. P. HENNEY
N.C. 15, rue Sussex
Haut-Commissariat de l'Union Sud-Africaine
Ottawa